



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 135

NOVEMBRE 2020

Une décision écœurante aux Nations unies. La Chine pousse les murs.

Il s'est passé ce 13 octobre quelque chose qui soulève le cœur. Le plus puissant, le plus peuplé et le mieux organisé des régimes répresseurs est à nouveau entré au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, organisme dont la mission officielle est de « renforcer la promotion et la protection des droits de l'Homme autour du globe ». Beijing a sauté sur l'occasion pour déclarer avec culot : la décision reflète « la haute reconnaissance par la communauté internationale du développement et du progrès de la cause des droits de l'Homme en Chine ».

On peut donc candidater avec succès pour le Conseil avec un dossier complet d'incompétences. Peu importent la censure des écrits et de l'Internet, la répression des dissidents, les disparitions forcées, les prisons clandestines, l'appareil judiciaire aux ordres, le choix des avocats par le pouvoir à la place des familles, le silence sur les camps de détention

et le nombre des exécutions, la violation des promesses d'autonomie faites à des minorités qui occupent la moitié du territoire national, la rupture des engagements pour un demi-siècle pris à Hongkong, l'intention affichée de mettre la main sur Taiwan, y compris par la guerre.

Il faut partout faire place à la Chine, parce qu'elle est grande, qu'elle dispose d'une clientèle de pays et qu'elle se met en colère et menace dès qu'on refuse de l'encenser pour les réussites qu'elle affiche. Mais ces arguments ne valent rien au regard de la morale politique et ne font qu'abaisser la dignité et la crédibilité des institutions internationales. Les critiques limitées à tel ou tel détail autorisent l'acceptation globale d'un système totalitaire et permettent les utiles compromissions économiques et diplomatiques.

Aux côtés notamment du Pakistan et de la Russie, la Chine a maintenant autorité pour trois ans sur l'Examen périodique universel par lequel l'O.N.U. est censée vérifier le respect de

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



ses valeurs par les pays membres. Beijing – qui s'absout de toutes fautes – fera de même pour les Etats qui le soutiennent parce qu'ils obtiennent ses aides. Les ambiguïtés et hypocrisies qui avaient ruiné la réputation de la Commission des droits de l'Homme (comme notamment l'octroi de sa présidence à la Libye en 2003) et avaient justifié son remplacement en 2006 par un Conseil des droits de l'Homme, ne semblent pas avoir disparu. La cruelle remarque du rapport de 2005 qui justifiait la suppression de la Commission reste assez largement valable : « *Des Etats ont cherché à se faire élire à la Commission non pour défendre les droits de l'Homme mais pour se soustraire aux critiques* ».

L'amertume provoquée par la décision d'octobre ne découle pas seulement des violations de droit que la République populaire a commises au fil des décennies. Elle

s'amplifie aujourd'hui avec les efforts déployés en toutes directions par un régime conscient de sa force, plein d'assurance et qui pousse les murs pour imposer sa présence. Il suffit d'observer ses initiatives des derniers mois pour s'en convaincre.

Il est loin le temps où, pour rallier les intellectuels et gagner les sympathies extérieures, le mouvement communiste chinois s'affirmait favorable à la discussion ouverte, aux élections libres et à l'idée d'une pluralité d'organisations politiques rivales. C'était en 1945, avant la prise du pouvoir. Il n'en est plus question ; les dates à fêter sont, en 2021, le centenaire du parti qui tient solidement le pouvoir et n'entend pas le lâcher ; et en 2049, le centenaire d'une république dite populaire qui aura battu le record de tenir un siècle sans consulter son peuple par des élections, – et qui s'imagine pouvoir faire mieux encore.

Chronique de la répression ordinaire chez les Chinois Han

Le site Chinese Human Rights Defenders (26 octobre) fournit quelques exemples récents de cette emprise multiforme que le régime impose à l'ensemble du corps social.

- Le 22 octobre, la police de Baoji (Shaanxi) a arrêté l'avocat Chang Weiping, défenseur des droits civiques. Elle l'a placé « *dans une résidence surveillée en un lieu désigné* », c'est-à-dire une prison clandestine. La police a informé son épouse de la détention, mais sans en donner le motif.

Chang avait déjà subi le même sort en janvier 2020 après avoir participé à une manifestation à Amoy (Fujian) avec Xu Zhiyong et Ding Jiayi, militants connus des droits de l'Homme ; il avait été torturé (supplice de la « chaise du tigre ») et l'avait révélé dans une bande vidéo diffusée au mois d'octobre.

- Le 12 octobre, un membre du Parti est poursuivi par la Justice de Ningbo (Zhejiang) pour diffusion d'articles qui « *injurient et diffament le parti et les dirigeants nationaux* ». Ye Fuxing est exclu du P.C.C. et, en même temps, accusé de corruption pour faire bonne mesure et masquer la dénonciation par Ye Fuxing de la manière dont le chef du parti Xi Jinping avait lutté contre le coronavirus.

- La police conserve des données biométriques (sang, cheveux, A.D.N., empreintes digitales, textes manuscrits) sur les « *personnes*

dangereuses ». C'est ce qui est arrivé le 2 octobre au militant démocrate du Hubei Yuan Bing, lors de sa sortie de prison. Il était détenu pour « *instigation de querelles et provocation de troubles* ». Les tortures subies en détention (il serait resté sept jours pendu par les mains) l'ont laissé handicapé.

- On est toujours sans nouvelles du pasteur Wang Hai, arrêté en août dernier avec sa famille dans son église de Zhaotong au Yunnan. C'est son épouse qui a annoncé leur disparition le 12 octobre. Wang Hai appartient à une église reconnue officiellement mais il était déjà soumis à une étroite surveillance avant d'être incarcéré.

- Le 20 octobre, la police de la capitale a officiellement arrêté l'éditrice Geng Xiaonan et son époux Qin hen, détenus depuis septembre. Malgré cinq demandes, leurs avocats n'ont pas été autorisés à les rencontrer. L'accusation reproche à la publiciste de « *mener des affaires illégales* » mais en réalité, comme souvent, les motifs réels sont différents. Geng Xiaonan enquêtait sur la disparition de Chen Qiushi, un citoyen arrivé à Wuhan pour se rendre compte de la situation au moment du premier pic d'épidémie du coronavirus. Il cherchait aussi à s'informer du sort réservé en détention à Xu Zhangrun, un critique acerbe de Xi Jinping.

Mise au pas systématique des minorités

La volonté d'autonomie et parfois d'indépendance s'exprime depuis longtemps dans les marches du pays et ce, avant même la naissance de la R.P.C.. Celle-ci n'a cessé de souhaiter l'assimilation en profondeur des nations périphériques dont les différences culturelles menacent constamment son hégémonie. Mais cette lutte contre les particularismes a pris une tout autre ampleur dès les premières années de l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping (2012-2013).

Au Xinjiang

L'immense région occidentale du Xinjiang couvre l'équivalent de trois fois la France métropolitaine. C'est là sans doute où les tensions se sont le plus avivées depuis cinq ans. Mais les capitales de l'Union européenne et les opinions publiques n'ont vraiment prêté attention à l'instabilité du « Turkestan oriental » et à la cause ouïghoure que depuis un an ou deux. Cette prise de conscience est bien tardive¹. Les tensions et les drames du Xinjiang s'étaient exacerbés plus tôt, entraînant de nombreuses morts que le contrôle de l'information a masquées à l'étranger et en Chine même. Gênants parce que différents, dangereux parce qu'irréductibles, les Ouïghours – comme les autres minorités musulmanes – faisaient évidemment obstacle au rêve ambitieux de renaissance nationaliste dans lequel le chef du Parti veut engager le pays ; il fallait pour les réduire une politique plus rigoureuse encore que celle qui s'exerçait au Tibet.

Cette politique plus rigoureuse est aussi plus systématique, sans qu'on puisse en fournir beaucoup de chiffres, puisque ces actions répressives sont occultées par le pouvoir qui ne se reconnaît qu'une fonction d'éducation et de bienfaisance. À quoi s'ajoute depuis des années l'interdiction de tout reportage sur la zone, – récemment au prétexte qu'il faudrait protéger les journalistes des risques du coronavirus.

- Des milliers de sites religieux (mosquées, cimetières, chemins de pèlerinage, dont certains protégés par la loi chinoise) ont été détruits ou rendus impropres au culte, au nom d'une politique dite de « sinisation de l'Islam »

dont Xi Jinping réaffirmait la nécessité le 25 septembre lors d'une conférence de travail. Un rapport de l'Institut australien de politique stratégique publié en septembre estime à 16.000 le nombre des mosquées détruites depuis 2017, soit 65% du total. Plusieurs sites ne sont plus que des terrains vagues, comme le montrent quelques photos disponibles ; une mosquée de Kashgar est maintenant un bar ; une autre est une boutique.

- Depuis 2017 et dans trois régions, les autorités interdiraient la pratique des prières rituelles aux individus de moins de 65 ans. Elles prohiberaient de dispenser toute instruction religieuse aux moins de 18 ans.

- Les responsables locaux se donnent le droit d'installer à demeure dans les familles des individus chargés d'en observer le respect des règles et la fidélité au Parti.

- L'Etat a édifié quelque 380 camps ou centres de regroupement qu'il présente comme des établissements de formation professionnelle (stages de un mois, trois mois, parfois un an) mais qui de toute évidence servent aussi d'ateliers de production industrielle, de terrains pour mener une guerre psychologique - lavage de cerveaux si l'on préfère – et plus simplement de lieu de détention et de punition des récalcitrants.

- Des directives internes sur la gestion des camps, sorties clandestinement et datées de novembre 2019, ne laissent aucun doute sur le caractère coercitif des enfermements. Les règles à respecter pour l'administration des camps sont sans ambiguïté : « *enseigner comme s'il s'agissait d'écoles, être gérés comme à l'armée et être défendus comme des prisons* ».

- Selon le peu d'informations qui nous sont parvenues sur ces camps, la discipline y serait quasi militaire, avec allégeance au drapeau chinois et chant de l'hymne national pour éradiquer toute référence séparatiste au Turkestan oriental. Les dortoirs y seraient fermés à double tour. On y inciterait, au moins dans certains, à consommer de la viande de porc et à boire de l'alcool.

1. Citons deux faits antérieurs vite oubliés :

a) Le professeur de droit constitutionnel ouïghour Ilham Tohti est arrêté le 15 janvier 2014. En septembre, il est condamné à la détention à vie pour « *séparatisme* » lors d'un procès à huis-clos. Ses avocats n'ont pas eu accès à toutes les pièces du dossier. En juillet 2015, l'avocate Wang Yu, qui avait pris sa défense, est arrêtée et accusée pour « *subversion de l'Etat* ». En décembre 2019, le Parlement européen décerne le prix Sakharov à Ilham Toti.

b) Le jour de Noël 2015, les autorités chinoises refusaient de renouveler le visa de la journaliste française Ursula Gauthier, l'accusant de défendre « *de manière flagrante* » des actes terroristes. Dans un article paru quelques jours plus tôt, elle avait décrit dans l'Obs la politique répressive et discriminatoire menée à l'encontre de la population locale.

- Plusieurs cas de morts en détention ont été rapportés, dont il est difficile d'identifier les causes : mauvais traitements, tortures ou insuffisance des soins médicaux.
- En cas de double détention des parents, les enfants seraient séparés des détenus et élevés dans des sortes d'orphelinats d'Etat où toute référence à la culture ouïghoure serait supprimée. Cette pratique était déjà signalée en 2017.
- Les camps permettraient aussi de pratiquer sur les femmes des stérilisations forcées, en contradiction avec l'ancienne politique qui

favorisait la natalité des minorités et les soustrayait à celle de l'enfant unique imposée au reste du pays.

- La réalité de ces camps est attestée par de nombreuses photos prises par satellites. Cependant il est impossible d'être précis sur les effectifs détenus à un moment donné. Le chiffre rond fréquemment avancé de « *au moins un million* » peut se rapporter au nombre total des individus passés par les camps depuis leur création. Mais même dans ce cas, il est formidablement élevé pour une population ouïghoure d'environ treize millions d'individus² dont une bonne moitié d'enfants.

Quand l'Etat chinois défend la liberté de la presse

Une des habiletés de la propagande chinoise à l'extérieur consiste à se mouler dans les conflits locaux et à faire mine de partager les soucis des autres peuples. Nous en avons eu à Paris un magnifique exemple lors de la grande manifestation du 11 janvier 2015 à la République, suite au massacre de Charlie Hebdo du 7 janvier. De nombreux dirigeants étrangers, Mme Merkel par exemple, s'étaient joints au cortège pour afficher leur rejet du terrorisme et leur soutien à la liberté de la presse. Puisque le procès des assassins de Charlie redonne aujourd'hui actualité à l'affaire, c'est l'occasion d'apporter quelques précisions.

Dans le groupe des officiels se trouvait l'ambassadeur de la R.P.C.. Sa présence semblait dire que le rejet des assassins de Charlie Hebdo avait son pendant en Chine

dans le combat contre les terroristes du Xinjiang, que la Chine avait bien raison de traiter ces énergumènes islamistes avec la brutalité qui s'imposait et qu'elle était là, associée à une cause commune, aux côtés de la France, pour défendre les libertés, toutes les libertés, y compris le droit à la caricature.

En chinois, on parle de vendre « *des yeux de poissons pour des perles* ». Le pouvoir chinois, qui n'a jamais toléré la moindre caricature des dirigeants, qui envoie chaque jour à la presse ses directives sur la manière dont il faut traiter les points délicats ou ses injonctions de n'en point parler, participait ainsi à une marche républicaine, avec la figure d'un défenseur de l'humour, de l'insolence et de la liberté de la presse. A cette époque pourtant, les tués par balle de la population du Xinjiang se comptaient déjà chaque année par centaines.

- Dans son programme d'établissement d'un système complet de surveillance sociale, l'Etat chinois a accordé dès le début une importance particulière au Xinjiang, aussi bien pour la multiplication des postes de police et la constitution d'une base de données généralisée que pour le réseau de caméras destinées notamment à la reconnaissance faciale. Les techniques de l'intelligence artificielle permettent de distinguer aisément les populations turkmènes des Chinois han. Les réalisations du Xinjiang servent à titre expérimental pour l'élargissement à d'autres régions de la Chine. Néanmoins, une des particularités du Xinjiang est la place accordée à la surveillance des activités religieuses, particulièrement l'activité des mosquées.

Au Tibet

Longtemps bien distinctes, en raison des oppositions de géographie, de culture et d'histoire, les questions du Tibet et du Xinjiang ont maintenant des points communs, par le commun refus des populations d'épouser l'ambitieuse rêverie chinoise de Xi Jinping et leur résistance à sa politique assimilationniste. Cette communauté de problèmes se reflète dans le choix des dirigeants comme dans la transférabilité des pratiques d'un territoire à l'autre.

Chef du parti au Xinjiang depuis août 2016, Chen Quanguo venait du Tibet, où il avait dirigé le parti après 2011. On lui attribue le développement de tout un appareil de

2. Les statistiques démographiques sont imprécises. Le Xinjiang compterait environ vingt-cinq millions d'habitants dont 40% de Chinois en raison de l'immigration de peuplement récente. Dans les 60% restants, il faut ajouter aux treize millions de Ouïghours les autres populations turkmènes, dont notamment les Kazakhs.

surveillance, avec reconnaissance faciale par caméras, réseaux de barrages policiers et contrôles d'identité systématiques.

Il avait quadrillé les agglomérations de la zone tibétaine de postes de police qui avaient aidé à réduire l'agitation urbaine dans la région autonome. Les sanctions qui frappaient les familles des Tibétains qui s'immolaient en public avaient contribué à mettre fin à ces suicides. À présent et avec une moindre ampleur puisque sept fois moins peuplé, le Tibet adopte les procédés du Xinjiang :

- Il a notamment un programme de camps de travail où l'Etat s'efforce de transformer les ruraux supposés « *arriérés* » en une hypothétique classe ouvrière. Un demi-million d'individus y serait passé dans les sept premiers mois de 2020. Peu d'informations sont disponibles sur le contenu et les modalités de ces « *stages* », étant donné le refus de toute demande d'enquête libre émanant de journalistes étrangers. Mais les autorités ont confié à un reporter de Reuter qu'elles se fondaient en ce domaine sur les succès obtenus au Xinjiang.

- La présence policière s'est considérablement accrue ces derniers temps avec l'ouverture de centaines de Centres de sécurité, dont cent trente dans la seule capitale Lhassa. Un fort recrutement accroît les moyens de surveillance de la population. Le 23 septembre 2020 s'est ouvert à Lhassa un premier centre destiné à la formation de jeunes policiers.

- Comme au Xinjiang, les conditions de détention et le manque de soins sont déplorables ; les décès ne sont pas rares. On a appris le 29 octobre la mort de la pasteure Lhamo, incarcérée en juin dernier et décédée en août, peu après son transfert vers un hôpital. La crémation immédiate a empêché les cérémonies funéraires traditionnelles.

- Autre point commun avec la politique du Parti au Xinjiang, une partie de la main d'œuvre formée est envoyée dans les provinces chinoises de l'est, où elle se trouve en minorité et mal à l'aise pour revendiquer ses particularismes. Néanmoins ces transferts ne touchent qu'une fraction de la population. Au Xinjiang, il ne s'agirait que de quelques dizaines de milliers d'individus.

- La politique de restriction progressive du langage tibétain se poursuit. L'enseignement s'exerce de plus en plus en langue chinoise. Celle-ci s'employait naguère dans le cadre d'une éducation bilingue principalement au sein des écoles secondaires urbaines. Elle est maintenant d'usage dans le cycle primaire, dans les jardins d'enfants et dans les zones rurales.

En Mongolie intérieure

Une politique similaire se déploie dans l'immense Mongolie intérieure, où la cause mongole se trouve dans une situation désespérée, face à la forte majorité démographique chinoise installée sur le Fleuve jaune dans le sud de la région.

Les efforts chinois pour imposer la langue han dans les manuels scolaires ont suscité récemment un mouvement de désobéissance dans la population mongole. Huit à dix mille personnes auraient été appréhendées et détenues sous une forme ou sous une autre par la police depuis le mois d'août. Le côté mongol dénonce des arrestations arbitraires, des « disparitions forcées », des assignations à résidence, des pertes d'emplois, des expulsions d'étudiants ou encore la suspension des aides sociales. Ces sanctions frappent aussi bien des intellectuels et militants de longue date, des avocats, des écrivains et des musiciens, que des pasteurs de la steppe dont on a parfois perdu la trace.

Réécrire l'histoire et l'imposer à l'extérieur

Un Etat totalitaire n'admet qu'un seul récit de son histoire, celui qu'il compose à son avantage ou à sa louange. Le musée d'histoire de Nantes vient d'en faire tout récemment l'instructive expérience, à l'occasion d'un projet d'exposition sur Genghis Khan (XII^e-XIII^e siècle), fondateur de l'Empire mongol, le plus grand de tous les temps, qui s'étendait de la Mer Jaune à la Caspienne.

Le célèbre Château des Ducs de Bretagne, qui abrite le musée, a renoncé le 12 octobre à présenter l'exposition menée depuis trois ans en coopération avec le

musée de Huhehot, capitale de la région autonome de Mongolie intérieure. En raison des interférences du partenaire chinois, ou selon les termes modérés du directeur du musée, « *au nom des valeurs humaines, scientifiques et déontologiques que nous défendons dans nos institutions* ».

De même qu'il n'y a qu'un soleil dans le ciel, il ne doit y avoir de la Chine, selon le Parti, qu'une histoire linéaire centrée sur le peuple han. Peu importe que les empereurs aient été mandchous (les Qing, pendant 267 ans) et mongols (les Yuan, pendant 89 ans), il ne faut pas parler de ces éléments extérieurs car ce serait introduire une inutile complexité dans la narration officielle. Il importait d'écarter deux termes : Genghis

Khan, ce conquérant brutal dont Xi Jinping ne pouvait se réclamer, et Mongolie, mot dangereux qui faisait s'interroger sur l'utilité d'en avoir aujourd'hui deux, l'une à Oulan Bator, qui est indépendante, l'autre à Huhehot que les autonomistes appellent la Mongolie du Sud. En outre, la partie chinoise demandait à contrôler l'ensemble des textes, des cartes et du catalogue ainsi que les outils de communication.

Les Ducs de Bretagne n'ont pas plié devant la Chine qui voulait imposer des textes qui lui conviennent, ou selon le directeur du musée, « *des éléments de réécriture tendancieux visant à faire disparaître totalement l'histoire et la culture mongole au bénéfice d'un nouveau récit national* ». L'exposition aura peut-être lieu, mais en 2024, avec des partenaires européens ou américains.

Cette affaire un peu cocasse n'est pas qu'une querelle d'historiens et devrait faire réfléchir à la gestion pékinoise de la vérité. Particulièrement en temps de crise économique ou sanitaire. Si l'on réécrit l'histoire, si l'on élimine de la littérature les écrivains insolents, si l'on administre la presse pour ne laisser passer que les bonnes nouvelles, celles qui chantent les succès, la prospérité et la montée en puissance du pays, alors que penser des chiffres officiels de la croissance chinoise, imperturbablement positifs même dans les années de crise, et que l'on ne discute nulle part – pas plus au F.M.I. que dans les presses et les radios locales –, alors qu'on ne sait pas même comment ils sont obtenus et qu'il est interdit de l'apprendre ?

L'absorption progressive de Hongkong

On pouvait s'y attendre. Après avoir écourté de plus de moitié le demi-siècle de liberté solennellement promis à l'ancienne colonie britannique, le régime chinois a lancé le rouleau compresseur pour en terminer au plus tôt avec ce noyau de démocratie accroché à sa périphérie méridionale. La loi de Sécurité nationale votée le 30 juin à Beijing en violation de l'accord sino-britannique a placé les capitales étrangères devant le fait accompli. Elles ont un peu élevé la voix, annoncé « *de graves conséquences* » mais, une fois de plus, on n'a rien vu venir.

Le pouvoir chinois a donc décidé une série de mesures répressives et de roublardises pour parfaire son entreprise d'absorption.

- La plus simple était d'inculper les gêneurs, fût-ce en violation du principe de non-rétroactivité des lois. Huit élus de l'opposition démocratique ont été arrêtés le jour de la Toussaint pour une bagarre survenue le 8 mai lors de débats du Conseil législatif. Ils voulaient bloquer par des moyens de procédure l'adoption d'une loi qui pénaliserait toute insulte à l'hymne national de la République populaire ; les élus pro-Beijing avaient tenté de les expulser par la force. Aucun de ces derniers n'est accusé de violences.

La tradition d'indépendance des juges n'a heureusement pas complètement disparu à Hongkong. Le magistrat chargé du dossier dressé contre sept « *émeutiers* » qui auraient commis des violences le 31 août, a conclu que le gouvernement n'avait pas apporté la preuve

certaine du délit reproché. Le 31 octobre il a remis en liberté les sept prévenus. On en attend les conséquences sur la carrière du magistrat.

- Le pouvoir poursuit pour « *incitation à la sécession* » les militants qui s'interrogeaient sur l'avenir de Hongkong. Le 27 octobre, Tony Chung (Zhong Hanlin, 19 ans) était arrêté alors qu'il s'apprêtait à demander asile au consulat des Etats-Unis ; le 29, il comparait devant un tribunal de Kowloon pour ses écrits sur les réseaux sociaux où il revendiquait les libertés d'expression et d'association. Les propos de l'ancien membre du groupe Studentlocalism sont jugés séditionnels. Il encourt jusqu'à dix ans de prison au titre de l'article 21 de la loi de Sécurité nationale. Pour compléter l'accusation, on l'incrimine de « *lavage d'argent sale* ». L'envie de fuir une société bloquée (« *voter avec ses pieds* ») se répand. Quatre étudiants ont cherché refuge au Consulat des Etats-Unis, qui a fermement rejeté leur demande. Deux autres avaient fait de même le 27 octobre ; ils ont été détenus puis relâchés sous caution.

Le 28 octobre était arrêté un protestataire qui portait un placard en faveur de l'indépendance de Hongkong et chantait des slogans à proximité du lieu de détention de Tony Chung.

- Les pressions sur les médias indépendants s'alourdissent : le 3 novembre la police a arrêté à son domicile la journaliste Choy Yuk-ling (de RTHK : Radio et Télévision de Hongkong) pour

un reportage sur les violences du 21 juillet 2019 survenues dans la gare de Yuen Long. Un groupe progouvernemental fortement suspecté d'appartenir à la triade avait attaqué les manifestants hostiles à la loi d'extradition vers la justice continentale³. Le reportage montrait l'inactivité policière lors de l'attaque de la triade. Officiellement retiré, ce texte retrouve vie en partie dans la loi de Sécurité nationale imposée par Beijing le 30 juin 2020.

- Jimmy Lai, patron du quotidien indépendant de langue chinoise Apple Daily, a comparu le 15 octobre devant un tribunal pour « participation à une réunion non autorisée ». Il s'agissait de la veillée traditionnelle tenue chaque année à Hongkong pour l'anniversaire du massacre survenu le 4 juin 1989 à Tiananmen au centre de Beijing. Le même jour, la police a perquisitionné le bureau du patron de presse, sans fournir d'information. Jimmy Lai avait été arrêté le 10 août en vertu de la loi de Sécurité nationale et libéré sous caution le lendemain.

- Le gouvernement de Hongkong a décidé le 22 septembre de n'accréditer que les organes de presse « internationalement reconnus », ce qui exclut les médias et les journalistes indépendants des points de presse officiels et des zones d'accès restreint. Le critère non défini de « reconnaissance internationale » permettra aux autorités de priver d'accréditation les médias qui leur déplaisent. L'Association des journalistes de Hongkong (604 membres) a vivement critiqué, ce même 22 septembre, la décision gouvernementale.

- Le 5 octobre, le bureau de l'Education de Hongkong annonce la destitution à vie d'un professeur du secteur privé avec interdiction d'entrée dans un quelconque établissement scolaire. Il aurait répandu des idées favorables à l'indépendance, en violation de la Loi fondamentale du territoire.

Le 8 octobre, le Quotidien du peuple à Beijing saluait la mesure comme « une étape importante dans le secteur de l'éducation pour rétablir l'ordre », ajoutant qu'il ne fallait admettre aucune tolérance en ce domaine. Il estimait que le milieu enseignant était « gravement malade » et que, si la source de la maladie n'était pas supprimée, d'autres élèves deviendraient du « combustible politique ».

La destitution comme l'éditorial ont suscité une grande émotion dans le corps enseignant. Le 9 octobre, vingt mille maîtres, étudiants et parents ont signé une pétition pour protester contre la décision du Bureau de l'Education,

affirmant que l'enseignant n'avait procédé qu'à une analyse objective de documents à sa disposition.

- La forte poussée du camp démocratique lors du scrutin de 2019, où il parvint à l'emporter dans dix-sept des dix-huit districts, appelait de la part du pouvoir des mesures d'endiguement.

- La consultation prévue pour le 6 septembre a été reportée sur l'année prochaine.

- Il est prévu de donner le droit de vote aux Chinois de Hongkong résidant en Chine populaire. Le pouvoir y trouve avantage : il pourra aisément exercer des pressions sur les électeurs qu'il administre. D'autre part, Beijing ne permettra probablement pas la distribution sur son territoire des différents programmes, car ces débats encourageraient des tendances au pluralisme dont il n'est absolument pas question sous le règne de Xi Jinping.

- Une autre mesure pour réduire le problème de Hongkong s'amorce, c'est le remplacement graduel d'une partie de ses activités industrielles, commerciales et financières par celles de Shenzhen. La grande ville frontalière est politiquement sûre pour le pouvoir central. Sa croissance est plus forte que celle de Hongkong et bien maîtrisée, avec une zone économique spéciale. Sa population de plus de douze millions d'habitants dépasse largement celle de l'ancienne colonie britannique. C'est un atout essentiel pour la marginalisation progressive de Hongkong.

Pourquoi rompre les engagements pris par Deng Xiaoping au siècle dernier ? Ça n'avait rien d'urgent pour Hongkong, qui pouvait continuer de prospérer sur les acquis de la colonisation britannique. En revanche, cet îlot chinois semi démocratique à la frontière du sud avec sa presse libre, ses partis et ses associations, ouvert au reste du monde, rendant hommage chaque année aux démocrates victimes du massacre de 1989, où la jeunesse venait de voter massivement contre le parti pro-Beijing, semblait jeter un défi permanent au pouvoir central.

Cette contestation venue du monde chinois lui-même affaiblissait les prétentions hégémoniques de Beijing. Et en premier lieu, s'il ne pouvait mettre au pas huit millions d'individus, comment pourrait-il prétendre récupérer ensuite les vingt-trois millions de Taïwanais ? Réduire Hongkong, c'est s'offrir un marchepied pour assujettir Taïwan.

3. Officiellement retiré, ce texte retrouve vie en partie dans la loi de Sécurité nationale imposée par Beijing le 30 juin 2020

Taiwan : jouer avec le feu

« *Il faut absolument libérer Taïwan* », le slogan a été répété pendant des décennies. S'il ne parle plus de « *libération* », ce serait un comble de la part d'un totalitarisme implacable à l'encontre de ce qui est peut-être la démocratie la mieux établie d'Asie, Beijing réaffirme qu'il veut récupérer l'île, éventuellement par la force. Le régime chinois, qui s'affirme force de paix et de stabilité, est un des seuls en Asie à afficher des intentions belliqueuses. Cette perspective d'une guerre ouverte soulève évidemment de réelles inquiétudes dans la région.

Depuis sa création en 1949, la R.P.C. n'a jamais exercé le moindre pouvoir sur l'île mais elle ne cache pas les moyens qu'elle emploierait pour réaliser l'annexion : son armée multiplie les manœuvres aux alentours. Cette année même, lors de quarante-neuf sorties aériennes, les avions du continent ont dépassé la ligne médiane du détroit, fait sans précédent depuis trente ans. Pressé de répondre sur ce franchissement de ligne, le pilote chinois a répondu sèchement à l'avion taïwanais « *il n'y a pas de ligne médiane* ». Le ministère de la Défense de Taïwan compte 1.710 sorties aériennes chinoises dans sa zone d'identification aérienne et 1.029 sorties de navires. En réponse, l'armée insulaire aurait procédé à trois mille sorties aériennes d'interception et de surveillance des avions et des bâtiments.

Ces opérations chinoises visent-elles à préparer un débarquement, à étouffer le régime taïwanais sous le poids du budget de la défense, à intimider les Etats-Unis pour qu'ils mettent fin à leurs ventes d'armes ? Les analyses divergent mais on sait bien que les menaces imprécises et incertaines sont souvent plus efficaces que leur réalisation. Une certitude en tout cas, il existe un tel déséquilibre entre les forces armées de Taïwan (165.000 hommes, service militaire de quatre mois) et celles du continent (2.000.000 de militaires) que ce

dernier peut s'imaginer récupérer l'île en quelques semaines ; il serait difficile de résister à la tentation.

Laisser entendre qu'il ne craint rien, fait aussi partie du jeu de Beijing. Le 23 octobre, Xi Jinping a saisi l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'entrée de l'armée chinoise en Corée et lancé une sorte de défi aux États-Unis. Selon la version officielle, le conflit de 1950-1953 – qui a fait 197.000 morts dans les rangs chinois – s'est terminé par la victoire de la Chine sur les Américains. « *Les armées chinoises et nord-coréennes ont vaincu leur adversaire bien armé, ébranlant le mythe d'une armée américaine invincible... Nous sommes prêts à combattre quiconque créera des troubles sur le seuil de la Chine... Nous ne laisserons jamais une force quelconque envahir ou diviser le territoire sacré de la patrie* ».

Mais en l'occurrence, les menaces chinoises pourraient aussi être contreproductives. L'Asie du Nord et celle du Sud-Est n'ont nul besoin d'un conflit sino-américain et ne souhaitent pas devoir choisir leur camp, – Chine ou Etats-Unis – ; les pays de dimensions moyennes auraient d'ailleurs plutôt à s'effrayer que l'un d'entre eux perde son indépendance par la force. D'où un regain de sympathie pour Taïwan qui compense quelque peu sa quasi-inexistence diplomatique, isolement organisée par Beijing.

Comme toujours en retard des prévisions de conflit et prêtes à être placées devant le fait accompli, les capitales occidentales attendent pour prendre position sur l'éventualité d'un affrontement entre les deux puissances militaires mondiales. L'absence de réactions autres que verbales à l'absorption anticipée de Hongkong laisse prévoir un couragement non-agir devant un accaparement – forcément sanglant – de l'île. En France en tout cas et dans l'Union européenne, c'est le silence : depuis longtemps, Taïwan est sorti des radars.

Effets délétères sur les Nations unies

L'élection du 13 octobre au Conseil des droits de l'Homme devrait être source d'inquiétude quant au fonctionnement des Nations unies et à leur capacité de faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'auto-flatterie que Beijing s'est permise dans la foulée aurait dû tracasser tout autant, car elle annonçait aux populations du territoire chinois la poursuite, voire l'aggravation, des surveillances et des répressions.

Le fait est qu'il se passe depuis quelques années à l'O.N.U. des faits troublants. Par le biais du clientélisme, dans un monde où la pauvreté des peuples demeure et où les dirigeants mal élus et d'honnêteté incertaine font nombre les pays dominants peuvent constituer à leur profit des majorités de rencontre perturbantes. Avec les promesses d'aides aux gouvernements, de dons ou de prêts ; avec les engagements d'achat de

matières premières ; avec des cadeaux personnels aux chefs d'Etat, sur la base du donnant-donnant, autrement dit du perdant-perdant, contrairement à ce que les intéressés prétendent.

La Chine semble particulièrement habile en ce domaine et vient de le prouver dans les débats onusiens sur la cause ouïghoure, qui retient aujourd'hui l'attention internationale.

- Le 6 octobre à New York, au Troisième Comité (chargé des questions sociales, humanitaires et culturelles) de l'assemblée générale de l'O.N.U., trente-neuf pays – dont la plupart des pays de l'Union européenne, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et le Japon – demandent à la Chine, par la voix de l'ambassadeur allemand Heusgen, de respecter les droits de la minorité ouïghoure en même temps qu'ils expriment leurs préoccupations au regard de la situation à Hongkong. Ils réclament l'accès au Xinjiang pour des observateurs indépendants, dont le Commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme.

- Prenant la parole immédiatement après, le représentant du Pakistan a lu une déclaration signée de cinquante-cinq pays (dont la Chine) dénonçant cette ingérence dans les affaires intérieures chinoises et approuvant la politique de Beijing. Ainsi donc, sur la répression menée contre les autonomistes du Xinjiang et à Hongkong, **le régime chinois trouvait au sein des Nations unies bien plus de pays pour le soutenir que pour le critiquer.**

La Chine, d'autre part, n'attache aucune importance aux recommandations qui lui sont faites lors de l'Examen périodique universel,

censé permettre à chaque Etat membre de progresser dans le respect des droits de l'Homme. L'organisation Chinese Human Rights Defenders a dressé le bilan de mi-mandat que Beijing a négligé de fournir contrairement aux usages⁴. Sur les cinquante-huit recommandations (sur 346 au total) qui lui avaient été présentées lors de son examen de 2018 et qu'elle disait « avoir acceptées » ou « avoir déjà appliquées » ou « être en voie de réalisation », elle n'en a mis aucune entièrement en œuvre. Ces carences ne l'ont nullement empêchée d'obtenir un cinquième mandat au Conseil des droits de l'Homme.

La Chine se sert des Nations unies et veut y étendre son rôle, en utilisant pleinement le pouvoir que lui confère son siège au Conseil de Sécurité. Mais en même temps, elle nie l'existence de valeurs universelles liées aux droits de l'Homme ; elle s'oppose à toute réforme de l'O.N.U. allant dans le sens d'une démocratisation, comme par exemple en septembre dernier, la suggestion d'une entrée au Conseil de Sécurité de puissances comme le Brésil, l'Inde, le Japon ou l'Allemagne, qui pourraient discuter son autorité.

Cette prise de position volontairement ambiguë, tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur des Nations unies, contribue à saper la confiance qui peut être accordée à l'O.N.U. en tant qu'institution ; couplée au désengagement des Etats-Unis, elle concourt à désespérer les peuples qui attendent de cette instance internationale qu'elle se montre efficace et les protège du totalitarisme, dans l'équité et l'impartialité.

Alain Bouc

4. Voir le rapport du C.H.R.D. du 8 octobre sur la mise en œuvre des recommandations à mi-mandat. <https://www.nchrd.org/wp-content/uploads/2020/10/English-Chinese-CHRD-3rd-UPR-Assessment-China-Mid-Term-chart-2020-FINAL.pdf>